



Amicale des Agents Généraux Retraités du Groupe AXA

REUNION DE BUREAU DU 17 SEPTEMBRE 2021 – 9H30

COMPTE RENDU

La réunion se tient au siège rue Réaumur 75002 PARIS.

Présents : Marie-Odile CORMIER, Alain ROBERT, Bernard BROSSARD, Françoise TALLON, André CESBRON, Michel DANIELOU, Anne-Marie RETIF, Jean MARTIN VIVIER, François CARON

Excusé : François OZENNE

Le compte rendu de la réunion de bureau du 28/01/2021 est approuvé à l'unanimité.

I – ACTUALITES (Marie-Odile CORMIER)

- François OZENNE a informé la présidente qu'il ne souhaitait plus participer aux travaux de l'amicale, ni continuer son mandat.
- D'un commun accord avec la présidente, Michel PAVAUT, sapiteur pour le sujet de la communication, a cessé ses fonctions.
- Relations avec Réussir (actifs) : une réunion a eu lieu le 16 juin dernier pour évoquer les sujets de l'informatique (sites internet) et des assurances collectives). A la suite de cette réunion, la présidente a souhaité proposer à Réussir un projet de convention afin de matérialiser la collaboration entre les deux structures (rédaction établie avec la collaboration de Gérard LEBEGUE président d'Agea Sénior). La signature de cette convention pourrait avoir lieu à Bastia en octobre, Thierry SUIN, président de Réussir, ayant donné un accord verbal de principe. La présidente contactera Thierry SUIN et Rémi GAUTHIER (vice-président Réussir) pour la signature de ce texte. Les sujets que nous avons en commun sont notamment :

Les futurs départs en retraite des agents

Les accords tarifaires (abandon de commission de la part des agents)

Le site internet et les partenaires

Les assurances collectives

- Dossier retraites FFA / CAVAMAC : une nouvelle réunion est prévue le lundi 20 septembre. C'est un sujet urgent et important. Un accord semble se profiler mais qui ne s'inscrira pas dans la durée en attendant la réforme globale des retraites. Un lobbying très important a été fait par l'ensemble des retraités auprès des politiques (députés et sénateurs) ; il faut continuer et relancer. Pascal CHAPELON, président d'Agéa a été reçu à Bercy.
- Congrès Réussir : il se tiendra à Paris (La Défense) les 25 et 26 novembre 2021. Les représentants de Réussir Senior (invités) seront : Marie-Odile CORMIER, Alain ROBERT, Bernard BROSSARD, Michel DANIELOU et Jean MARTIN VIVIER.

II – COMPTABILITE (Françoise TALLON)

- La trésorière présente le tableau récapitulatif des comptes à fin août 2021
- Le montant des cotisations 2021 est en hausse de 10%, dû notamment à la l'augmentation de la cotisation.
- Les cotisations de soutien/solidarité sont en baisse
- Compte tenu du versement très important de la part de l'UGIPS, obtenu par Michel DANIELOU (20.000 € répartis sur 2020 et 2021) le montant des « publicités/annonceurs » est en hausse importante
- La subvention de 40.000 € octroyée par AXA a été versée début septembre.
- Au 31/08 le montant de la trésorerie est de 179.881 € (+ 40.000 € début sept.). Chacun reconnaît que c'est trop important...
- **François CARON indique que, en accord avec la présidente et la trésorière le logiciel de gestion « Ciel compta » va être abandonné au profit du logiciel en ligne « Quickbooks », ce qui permettra d'avoir une continuité même en cas de changement de trésorier.**
- Une discussion a lieu à l'initiative d'Anne-Marie RETIF concernant la gestion des annonceurs et le tableau transmis par la trésorière. **Il est important que la responsable du bulletin semestriel soit informée régulièrement et suffisamment tôt, des annonces à insérer dans le bulletin et de la caractéristique de ces insertions.** Il faut que le tableau soit mis à jour de façon régulière. **Par contre il est de nouveau précisé que la responsable du bulletin n'a pas à gérer les factures ni les paiements des annonceurs, ces deux points étant de la responsabilité de la trésorière.**

III – CONGRES DE BASTIA (Bernard BROSSARD)

- Le secrétaire fait le point sur le congrès de Bastia qui réunira finalement peu de participants par rapport aux autres années. Se rendre en Corse est assez compliqué pour certains adhérents (plusieurs vols ont été modifiés ou annulés) et un certain nombre d'annulations ont été enregistrées, notamment aussi pour des problèmes de santé soit de la part des adhérents soit de la part des conjoints)
- Il y a 54 adhérents inscrits, et 94 participants avec les conjoints et les invités.
- **La réunion du conseil d'administration élargi du lundi 11 octobre aura lieu de 16h30 à 19h30.**
- **Un nombre important de participants a réglé l'ancien prix. Ils seront remboursés de la différence par la trésorière sur place à Bastia.**
- Il n'y a pas de modification notable dans le programme. Finalement Antoine MATTEI ne sera pas présent.
- Les convocations au C.A. élargi et à l'A.G partiront par mail le mardi 21 septembre. Pour les adhérents qui n'ont pas de mail (162 adhérents, surtout des conjoints survivants) la convocation sera envoyée par courrier.
- Le bureau approuve à l'unanimité l'ordre du jour de l'assemblée générale présenté par le secrétaire

IV - SONDAGE (François CARON)

A la suite des propositions faites par Michel PAVAUT et le comité de rédaction, et suivant la décision du conseil d'administration du 3 juin dernier, il a été décidé de faire un sondage vers l'ensemble des adhérents possédant un mail, afin de définir le nom du bulletin semestriel. Choix entre 3 propositions :

- « PLURIELS »
- « REUSSIR SENIOR INFOS »
- NOM ACTUEL sans changement

La date limite de réponse est fixée au 10 octobre, afin de présenter le résultat lors de l'A.G. de Bastia

V - BULLETIN SEMESTRIEL (Anne-Marie RETIF)

- Prochain bulletin de janvier 2022 : La responsable du bulletin précise qu'elle ne sera pas présente à Bastia. Les comptes rendus statutaires seront

communiqués comme à l'habitude. Pour les différents intervenants et la journée touristique, un résumé de synthèse lui sera communiqué pour une insertion dans le prochain numéro. Pour les photos, François CARON pourra notamment en partager.

- Chacun est appelé à fournir des articles, et si possible des articles « joyeux ». (pas d'articles « tristes »). Il est précisé que le comité de rédaction peut se charger de la rédaction des textes si certains ont des difficultés d'écriture.
- **Il est nécessaire d'avoir les articles et les photos 3 mois avant le 5 janvier ou le 5 juillet (dates de réception du bulletin par les adhérents)**
- **Il est acté qu'un bulletin de 36 pages est le bon format**

VI – CONGRES 2022

Il faut revenir dans la région ouest et **sur proposition de la présidente il est décidé de faire l'étude pour la ville de Bourges.**

La date est fixée au 29 et 30 septembre 2022.

Ce sera une année de renouvellement des équipes avec des élections en région et au national et il faut dès maintenant solliciter des candidatures.

Il est décidé, à l'initiative de Michel DANIELOU, comme acté précédemment, de faire début 2022 un tour de France des régions avec des réunions avec les nouveaux adhérents depuis 3 ans.

VII – ADHESIONS (André CESBRON)

Nous comptabilisons actuellement 1381 adhérents.

Un certain nombre de bulletins semestriels de juillet ont été retournés, mais nous n'avons pas les changements d'adresse. André CESBRON va téléphoner, car les cotisations ont bien été réglées.

En dehors des adhésions de l'opération UGIPS, quarante nouvelles adhésions ont été enregistrées en 2021.

VIII – VOYAGES (Michel DANIELOU)

- Michel DANIELOU évoque de nouveau l'historique et le déroulé de l'organisation du voyage vers l'Equateur, qui a été annulé. Michel DANIELOU

rappelle de nouveau que tous les participants avaient été avertis par ses soins en temps et en heure, en conformité avec les règlements en vigueur suite à la crise sanitaire. Il a par ailleurs obtenu le remboursement anticipé (juin au lieu de septembre) pour les participants qui n'avaient pas choisi le transfert sur le voyage vers la Norvège. **Donc cette affaire est close et ne devrait en aucune façon donner lieu à certaines rumeurs et/ou affirmations erronées.**

- Norvège fin mai 2022 : 24 personnes inscrites à ce jour.
- Voyage en Pologne début septembre 2022 : environ 1.600 €/pers. pour un voyage du 3 au 12 septembre. La communication va être faite prochainement.

IX – QUESTIONS DIVERSES

Il est demandé de rappeler la règle du remboursement des frais de déplacement lorsqu'un membre du bureau national est invité à participer à une réunion de bureau régional en région.

Règle : si un membre national est invité à se déplace en région pour une réunion de bureau régional, pour évoquer les sujets dont il a la charge (et non une simple réunion de sortie avec les adhérents de la région) ses frais de déplacement lui seront remboursés par le national. Le repas de la journée de travail est pris en charge par la région.